

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**Nombre de  
membres en  
exercice** : 26  
Présents : 18  
Votants : 20  
(2 pouvoirs)

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février à 18 heures, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à CHATEL-GUYON en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.  
Date de convocation du Conseil : 07/02/2024

**Présent(e)s : Titulaires** : Mrs HOUSSIER Stéphane, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, DOLAT Gilles, BIONNIER Cédric, BIGAY Bertrand, FABRE Jean-Louis, MOULIN François, CHANIER Roland, CHASSAGNE Eugène, MARTIN Roland, LEMOINE Jean-Claude, COLLARDEAU Laurent, SALGUES Julien, EYMIN Philippe, FOURNET-FAYARD Arnaud, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Suppléant(e)s remplaçant(e)s d'un titulaire** : LABBE Marie-France

**Titulaires absents** : MIALON Nicolas, DESSENDIER Lionel qui donne pouvoir à BIGAY Bertrand, LAFAYE Patrice qui donne pouvoir à LABBE Daniel, LASSET Paul, LOUP Julie, CRESPO Luis, CLIQUE Michel, GOMICHON Michel, MICHEL Didier

### D2024/1502/01 - Débat d'Orientation Budgétaire 2024

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe,

Vu le rapport joint présenté en séance,

Monsieur le Président rappelle que ce rapport doit être transmis au représentant de l'Etat dans le département et publié. Il donne lieu à un débat.

Celui-ci est acté par une délibération spécifique qui doit également être transmise au représentant de l'Etat dans le département.

Les membres du Conseil syndical prennent acte, à l'unanimité, de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au Registre sont les signatures  
Pour expédition conforme  
Le Président  
Jean-Michel GALTIER



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**Nombre de membres en exercice** : 26  
Présents : 18  
Votants : 20  
(2 pouvoirs)

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février à 18 heures, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à CHATEL-GUYON en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.  
Date de convocation du Conseil : 07/02/2024

**Présent(e)s : Titulaires** : Mrs HOUSSIER Stéphane, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, DOLAT Gilles, BIONNIER Cédric, BIGAY Bertrand, FABRE Jean-Louis, MOULIN François, CHANIER Roland, CHASSAGNE Eugène, MARTIN Roland, LEMOINE Jean-Claude, COLLARDEAU Laurent, SALGUES Julien, EYMIN Philippe, FOURNET-FAYARD Arnaud, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Suppléant(e)s remplaçant(e)s d'un titulaire** : LABBE Marie-France

**Titulaires absents** : MIALON Nicolas, DESSENDIER Lionel qui donne pouvoir à BIGAY Bertrand, LAFAYE Patrice qui donne pouvoir à LABBE Daniel, LASSET Paul, LOUP Julie, CRESPO Luis, CLIQUE Michel, GOMICHOIN Michel, MICHEL Didier

### D2024/1502/02 - Modification du nombre de Vice-Présidents

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le nombre de Vice-Présidents est fixé dans les statuts du Syndicat au nombre d'un ou plusieurs.

Selon l'article 5211-10 du CGCT, "le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant, ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents."

Le nombre de membres total étant de 26, le nombre de vice-présidents peut donc être de 6 au maximum (5,2 arrondi à 6).

Précédemment fixé au nombre de deux par délibération 2020/0809/03 du 8 septembre 2020, Monsieur le Président propose au conseil syndical :

- De fixer le nombre de Vice-Président à .....1.....

suite à la démission du Vice-Président Nicolas Mialon.

Après délibération, le conseil syndical décide à l'unanimité de fixer le nombre de vice-président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Morge et Chambaron au nombre de un.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au Registre sont les signatures  
Pour expédition conforme

Le Président  
Jean-Michel GALTIER



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**Nombre de  
membres en  
exercice** : 26  
Présents : 18  
Votants : 20  
(2 pouvoirs)

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février à 18 heures, le Comité Syndical dûment convoqué se réunit à CHATEL-GUYON en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GALTIER.  
Date de convocation du Conseil : 07/02/2024

**Présent(e)s Titulaires** : Mrs HOUSSIER Stéphane, GALTIER Jean-Michel, OLIVEIRA Antonio, LABBE Daniel, DOLAT Gilles, BIONNIER Cédric, BIGAY Bertrand, FABRE Jean-Louis, MOULIN François, CHANIER Roland, CHASSAGNE Eugène, MARTIN Roland, LEMOINE Jean-Claude, COLLARDEAU Laurent, SALGUES Julien, EYMIN Philippe, FOURNET-FAYARD Arnaud, délégués titulaires, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Suppléant(e)s remplaçant(e)s d'un titulaire** : LABBE Marie-France

**Titulaires absents** : MIALON Nicolas, DESSENDIER Lionel qui donne pouvoir à BIGAY Bertrand, LAFAYE Patrice qui donne pouvoir à LABBE Daniel, LASSET Paul, LOUP Julie, CRESPO Luis, CLIQUE Michel, GOMICHOIN Michel, MICHEL Didier

### D2024/1502/03 - Retrait de la délibération n°2023/0712/03 accordant une aide financière à SEMERAP

Par délibération du 7 décembre 2023, le conseil syndical a attribué une aide financière de 10 000 € au profit de la SPL SEMERAP en réponse à sa demande de hausse du tarif de la part fixe des abonnés du service assainissement collectif.

Cette délibération, transmise au contrôle de légalité, a fait l'objet d'un courrier de Mme La Sous-Préfète de Riom en date du 24 janvier 2024.

Ce courrier stipule l'absence de fondement juridique de la délibération prise.  
Par conséquent, le conseil syndical est invité à retirer cette délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide, à l'unanimité, le retrait de la délibération n°2023/0712/03 accordant une aide financière forfaitaire à la Semerap.

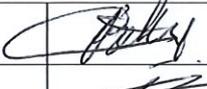
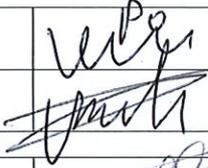
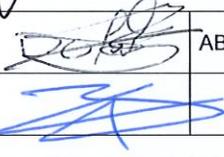
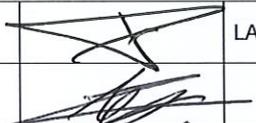
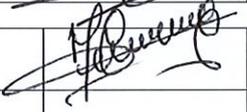
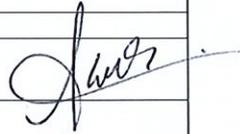
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au Registre sont les signatures  
Pour expédition conforme

Le Président  
Jean-Michel GALTIER



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT' around the perimeter, 'MORGE et CHAMBARON' in the center, and a small star at the bottom. The signature is written over the stamp.

CONSEIL SYNDICAL du 15 février 2024  
Registre des Délibérations

COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	EMARGEMENTS	SUPPLEANTS	EMARGEMENTS
ARTONNE	HOUSIER Stéphane		ROSSEEL Damien	
	MIALON Nicolas			
BEAUREGARD VENDON	GALTIER Jean-Michel		DOROCIAC Corinne	
	OLIVEIRA Antonio			
CHAMBARON/MORGE	LAFAYE Patrice		ROCHE Alain	
	LABBE Daniel			
CHATEL-GUYON	DOLAT Gilles		ABELARD Nathalie	
	BIONNIER Cédric			
LE CHEIX SUR MORGE	DESSENDIER Lionel	Rlo  	PARRY Evelyne	
	BIGAY Bertrand			
DAVAYAT	LOUP Julie		PIGNOL Marc	
	FABRE Jean-Louis			
GIMEAUX	MOULIN François		LAFAY Aurélie	
	CHANIER Roland			
LES MARTRES SUR MORGE	CHASSAGNE Eugène		LABBE Marie-France	
	CRESPO Luis			
PROMPSAT	CLIQUE Michel		ROUGIER Bruno	
	MARTIN Roland			
SAINT MYON	LEMOINE Jean-Claude		KNIPPING Olivier	
	LASSET Paul			
TEILHEDE	GOMICHO Michel		JOUANADE Guillaume	
	COLLARDEAU Laurent			
VARENNES SUR MORGE	SALGUES Julien		LE CLANCHE Hervé	
	MICHEL Didier			
YSSAC LA TOURETTE	EYMIN Philippe		GOTTIER Bernard	
	FOURNET-FAYARD Arnaud			